



Fonds des Nations Unies
pour la Population
HAÏTI

Haiti

La jeunesse en chiffres

Introduction



ans l'état actuel du processus de la transition démographique en Haïti, la pyramide des âges, au Recensement de 2003, se rétrécit à la base, en raison de la baisse de la fécondité combinée à celle de la mortalité.

Ce constat illustre la diminution du poids des enfants de moins de 15 ans au profit de celui des personnes en âge de travailler dont les Jeunes. Ces derniers représentent donc un groupe émergent dont la part relative a augmenté au sein de la population totale, au cours de la période comprise entre les recensements de 1982 et 2003. **La charge démographique des enfants (par rapport aux actifs potentiels) a dans l'intervalle baissé tandis que le poids démographique des Jeunes a augmenté, dans le contexte actuel de la transition démographique.**

Cette situation ne se présentera qu'une fois dans l'histoire démographique d'Haïti et constitue, en conséquence, une opportunité à saisir, un Bonus démographique ou encore une Prime démographique à mettre à profit, en favorisant l'insertion sociale et économique des Jeunes. En effet, l'amélioration du Capital Humain chez les Jeunes, l'investissement dans l'éducation, la formation professionnelle et la santé des Jeunes permettront d'assurer de meilleures conditions de vie pour les générations futures, de rompre le cycle intergénérationnel de la pauvreté et de favoriser le Développement Durable. Dans le cas contraire, le processus du développement économique et social risque d'être hypothéqué.

La présente publication porte sur la thématique « Jeunesse » en rapport avec ses dimensions sociodémographique, culturelle et économique.

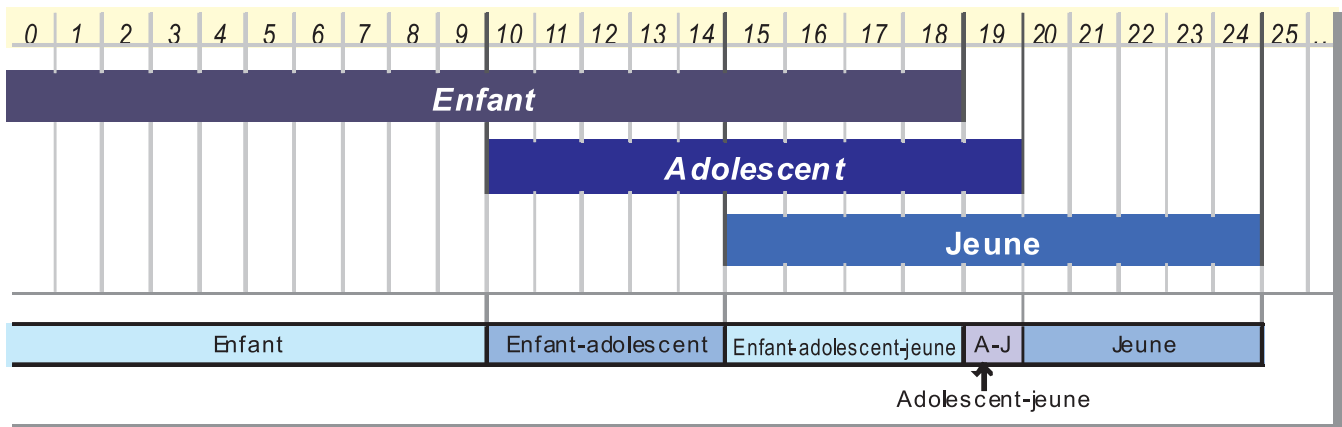
L'enfance, l'adolescence et la jeunesse

En Haïti et dans tous les pays du monde, les jeunes constituent à la fois un capital humain d'une importance primordiale pour le développement et un facteur déterminant du changement social, du développement économique et du progrès technique. Cela s'explique par leur esprit innovant, leur imagination débordante, leurs nobles idéaux et leur énergie considéra-

ble. Les jeunes représentent ainsi une force positive pour le développement, la paix et la démocratie, qualités souvent camouflées par des stéréotypes négatifs référant à la délinquance et la violence.

Selon le Système des Nations Unies, les jeunes concernent la tranche d'âge de 15 à 24 ans. Cela couvre une partie de l'enfance et de l'adolescence, cette dernière s'étendant jusqu'à l'âge de 18 ans et 19 ans respectivement. Le diagramme suivant présente une illustration concrète des tranches d'âge relatives à l'enfance, l'adolescence et la jeunesse.

Diagramme 1 : Les enfants, les adolescents et les jeunes.



Panorama de la situation des Jeunes en Haïti :

Du point de vue démographique :

- La population des Jeunes âgés de 15 à 24 ans révolus a cru à un rythme plus rapide que la population totale (3% contre 2,5% l'an), au cours de la période comprise entre les recensements de 1982 et de 2003.

-La croissance démographique chez les Jeunes a été particulièrement accélérée en milieu urbain où elle a avoisiné le niveau de 6% l'an, au cours de la période intercensitaire. A ce rythme, la population urbaine des Jeunes, 1.795.267 individus en 2003, devrait doubler d'ici à 2015.

- Après avoir atteint un sommet en 2005 (21,9%), le poids de la population des Jeunes (15-24 ans révolus) a amorcé une tendance à la baisse. D'après les estimations de projections de population (IHSCI-CELADE) en 2010, il sera de 20,9 % et d'environ 15% en 2050.

- La concentration urbaine est plus forte chez les Jeunes qu'au niveau de la population totale : a) Près de la moitié des Jeunes, soit 48,9%, réside en milieu urbain contre 40% dans l'ensemble de la population. b) Plus de 60% de la population urbaine chez les Jeunes se retrouve dans le département de l'Ouest contre 53 % dans l'ensemble de la population.

- La distribution géographique de la population des Jeunes suit le même schéma (la même séquence) que celui observé au niveau de la population totale. L'Ouest en absorbe 42%, l'Artibonite 15%, le Nord (10%). Les autres départements accusent des pourcentages inférieurs à 10%. Sur 3 Jeunes vivant en Haïti, 2 se retrouvent au niveau de ces trois départements géographiques.

- Le pourcentage urbain atteint 72,3 %, soit

près des trois quarts des Jeunes, dans l'Ouest. Par contre, il se situe en-deçà de la moyenne nationale dans le Nord (46,1%), le Nord-est (43,0%) et l'Artibonite (40,4%). Contrairement à l'Ouest, le Sud-est est le département géographique le moins urbanisé chez les Jeunes (16 %).

- Les Jeunes filles représentent un pourcentage de 52,9% de la population des Jeunes de 15 à 24 ans révolus en 2003. Mais le taux de féminité est encore plus élevé en milieu urbain (55,1% contre 50,8% en milieu rural).

- Les Adolescents (es) de 15 à 19 ans absorbent plus de la moitié, soit 55 % des jeunes de 15 à 24 ans révolus. La variation est suffisamment forte entre les secteurs de résidence (58% en milieu rural contre 52% en milieu urbain).

- L'entrée en union est relativement précoce : 30% des Adolescents (es) de 15 à 19 ans révolus ont déjà vécu en union. Cette proportion s'élève à 59 % chez les Jeunes de 20 à 24 ans révolus. La précocité de l'union est due, dans une très large mesure, au plaçage qui, indépendamment de l'âge, absorbe les deux tiers des unions, soit 66,2%. Un tiers des Jeunes de 15 à 24 ans révolus, soit 33,1%, vit dans le plaçage. Un peu plus d'un dixième, soit 12,3%, dans le mariage et 4,6%, dans le « Vivavèk » (Vivre avec). Dans l'ensemble, plus de la moitié des jeunes de 15 à 24 ans, soit 53,7%, ont déjà eu à contracter un type d'union quelconque au cours de leur vie. **L'entrée en union est, de loin, plus précoce chez les filles que chez les garçons (83% de garçons célibataires contre 59,5% de filles célibataires, entre 15 et 19 ans révolus).**

- Le pourcentage de Chefs de ménages s'élève respectivement à 1,7% chez les Adolescents (es) de 15 à 19 ans révolus et à 10,4 % chez les Jeunes de 20 à 24 ans révolus. Mais dans l'ensemble, sur 100 Jeunes de 15 à 24 ans révolus, 6 sont chefs de ménages.

En termes de migration interne :

L'Ouest est le pôle d'attraction le plus important. Le pourcentage d'immigrants s'élève à 14,1 % dans l'Ouest contre 2,9% dans le Nord et 2,6% dans le Sud. La migration est plus intense chez les Jeunes de 20 à 24 ans comparativement aux Adolescents (es) de 15 à 19 ans.

Le Nord-ouest est le département qui présente le pourcentage de natifs le plus faible, soit 41,7%. Ceci s'explique par la forte importance relative des migrants de retour qui absorbent plus de la moitié, soit 57,6%, des natifs de ce département, entre 15 et 24 ans révolus. Le pourcentage de migrants de retour est plus élevé dans le Nord-ouest par rapport aux autres départements géographiques. De nombreux jeunes de 15 à 24 ans auraient donc déjà migré, tout au moins une fois, dans le Nord-Ouest.

En matière de fécondité:

L'Indice Synthétique de la Fécondité des Jeunes filles de 15 à 24 ans révolus révèle que, avant de fêter leur 25ème anniversaire, elles ont eu en moyenne un peu plus d'une naissance vivante, soit 1,1 au recensement de 2003 contre 1,135 à l'EMMUS IV (DHS, 2005-2006).

Au Recensement de 2003, près d'un quart de cette fécondité, soit 24,5%, serait constitué avant 20 ans et environ les trois quarts, soit 75,5 %, entre 20 et 24 ans révolus. Le calendrier de la fécondité des Jeunes serait donc un peu plus concentré entre 20 et 24 ans révolus.

Le niveau de la fécondité globale en Haïti est le plus élevé, à l'échelle des pays de l'Amérique Latine et des Caraïbes (exception faite du Guatemala). Par contre, la fécondité des Adolescentes est plus faible en Haïti que dans d'autres pays comme le Guatemala, le Nicaragua et, plus près de nous, la République Dominicaine, ainsi que le révèlent les enquêtes récentes de type DHS. Cette considération

demeure tout aussi bien valable quant à la contribution relative des Adolescentes dans la fécondité totale, comparativement aux autres pays de la région.

Les Jeunes femmes de 15 à 24 ans révolus résidant dans le Centre, le Nord-est et les Nippes respectivement ont le niveau de fécondité le plus élevé : 1,6 enfant en moyenne. Ensuite viennent celles de la Grande Anse, du Sud et du Sud-est dont la descendance atteinte varie de 1,3 à 1,4; et, en dernière instance, celles du Nord et de l'Artibonite ayant atteint 1,2 enfants en moyenne, avant de fêter leur 25ème anniversaire. A noter que dans l'Ouest et dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince, la fécondité des jeunes est la plus faible : 0,7 à 0,8 enfant en moyenne

Le calendrier de la fécondité tend à être plus précoce dans les départements où le niveau du phénomène est le plus élevé (Nippes et Centre), et inversement dans l'Ouest et l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince, où le niveau (du phénomène) est le plus faible. La contribution relative des Jeunes femmes de 15 à 24 ans dans la fécondité totale varie de 30,9 à 28,9% dans les Nippes et le Centre tandis que dans l'Ouest et l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince, elle se situe à 26%. Il est à signaler certaines exceptions à la règle. C'est le cas des Jeunes femmes de l'Artibonite, du Nord et de la Grand'Anse qui, malgré un niveau de fécondité modéré, ont une forte contribution relative dans la fécondité totale, soit 29,1 %, 27% et 28,2% respectivement.

En fait de tendance, sur l'ensemble des vingt années de référence, la fécondité des Adolescentes et des Jeunes serait réduite d'un peu plus d'un tiers (de 38% ou de 36 %, selon la source), du même ordre de grandeur que la fécondité globale, l'Indice Synthétique de la Fécondité des Jeunes étant passé de 1,78 en 1987, à 1,1 au recensement de 2003 et à 1,135 en 2005-2006 respectivement. Le poids de la fécondité des Jeu-

nes dans la fécondité totale se révèle, en conséquence, suffisamment stable (27 à 28 % dans l'ensemble), malgré une légère baisse observée dans l'EMMUS II (1994-1995). **Les Jeunes filles de 15 à 24 ans auraient donc contribué à plus d'un quart de la fécondité totale du moment.**

Le rythme de baisse de la fécondité des Adolescentes a été plus lent que celui de l'ensemble des femmes de 15 à 49 ans, 28% contre 36 %. Le poids de la fécondité des Adolescentes, au lieu de baisser, a plutôt gagné un point, passant de 7,6 à 8,6% de 1987 à 2006. Ce constat rejoint la norme courante : « Une certaine résistance à la baisse de la fécondité chez les Adolescentes, malgré le processus entamé à l'échelle globale ».

Du point de vue culturel :

Sur 10 Jeunes Haïtiens âgés de 15 à 24 ans révolus, neuf déclarent appartenir à une religion quelconque. Par contre, un sur dix, soit 10%, ne s'identifie à aucune religion. Le catholicisme, en raison de son ancienneté, est toutefois prépondérant et absorbe plus de la moitié des Jeunes, soit 53,3%. Ensuite vient la religion Baptiste (16,7%), puis la (religion) Pentecôtiste (8,3%). A un degré moindre, on retrouve les Musulmans, les Mormons, les Episcopaliens et les Témoins de Jéhovah qui représentent ensemble 1,4%, soit moins de 2% des Jeunes. Au niveau intermédiaire, la part des Vodouisants et des Méthodistes demeure relativement faible, soit 1,8% et 1,5% des Jeunes respectivement. Quelle que soit la religion considérée, les Jeunes filles sont plus nombreuses que les Jeunes Garçons, mis à part le Vaudou, la Religion Musulmane et la catégorie résiduelle « Aucune Religion ». Certaines religions - c'est le cas des Musulmans et des Mormons - émergent au cours de la période intercensitaire et commen-

cent à faire très timidement leur apparition en milieu rural.

Du point de vue socio-économique :

Le taux consolidé de scolarisation est plus faible chez les Jeunes que dans l'ensemble de la population, « tous âges confondus », (42,7% contre 49 % au recensement de 2003). Cependant, un pourcentage moindre de Jeunes, 33%, soit un tiers, est scolarisé en milieu rural contre plus de la moitié, soit 53%, en milieu urbain. L'équité de genre n'est jusqu'ici pas atteinte : les taux de scolarisation sont de 10% plus élevés chez les garçons que les filles, indépendamment du secteur de résidence. Le déficit à combler en termes d'offre scolaire, le coût élevé de la scolarité, la faible capacité d'accueil du système scolaire sont autant d'obstacles à la scolarisation universelle des Jeunes.

Près de 20 %, soit 18,1%, des Jeunes de 15 à 24 ans révolus, n'ont aucun niveau d'instruction. Un peu plus d'un tiers (37,5%) se retrouvent au niveau du primaire et 42,8% au niveau du secondaire. La part relative des Jeunes à l'Université est insignifiante : moins de 1%. La différenciation par sexe est nette. En effet, quel que soit le secteur de résidence considéré, un pourcentage plus élevé de filles se retrouve dans la catégorie « Aucun niveau » ainsi que dans le primaire. À l'inverse, un pourcentage plus élevé de garçons se retrouve au niveau du secondaire. Au niveau universitaire, la situation est légèrement à l'avantage des garçons.

Sur cinq Jeunes âgés de 15 à 24 ans révolus, quatre sont alphabètes (c'est-à-dire savent lire et écrire). Le taux d'alphabétisme chez les Jeunes est de loin supérieur à celui de l'ensemble des adultes (81,6% contre 61 %). Les Jeunes Garçons ont, d'une manière générale, un niveau d'alphabétisme plus élevé que les Jeunes filles (82,7% contre 80,7%, dans l'ensemble du pays). La situation est également meilleure en milieu ur-

bain qu'en milieu rural (92,2% contre 71,5%). À l'échelle départementale, les taux d'alphabétisme les plus faibles chez les Jeunes sont observés dans le Centre (64,1%), le Nord-est (73,5%), l'Ar-tibonite (75,8%), le Sud-est. Par contre, les taux les plus élevés se rencontrent dans la Grand'An-se (89,5%), l'Ouest (88,1%), le Sud (82,9%) et le Nord (81,2%).

Moins d'un cinquième des Jeunes de 15 à 24 ans révolus, soit 14%, exercent effective-ment un emploi rémunéré ; 16 % se retrouvent au chômage, donc en quête d'emploi, et 70 %, en état d'inactivité. **Le chômage ouvert absorbe plus de la moitié, soit 53,3%, de la Population Economiquement Active chez les Jeunes.** La différenciation est nette selon le sexe et le secteur de résidence : 73,3 % des filles sont en état d'inactivité contre 66,3 % de garçons. Le pourcentage d'inactifs s'élève à 76 % en milieu urbain contre 64 % en milieu rural. Si le degré de participation réelle dans l'activité économique est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain (18,7% contre 9,2%), le taux de chômage est, par contre, plus faible chez les Jeunes, dans les villes que dans les campagnes (14,7% contre 17,2%). **La propen-sion à migrer est donc forte, de la cam-pagne vers la ville.**

Plus des trois quarts, soit 78,5%, des Jeunes de 15 à 24 ans révolus travaillent à leur propre compte et ont un statut d'indépendants. Un peu plus d'un dixième, soit 11,2%, sont salariés et 4%, des aides familiales non rémunérées. Les Employeurs représentent un pourcentage insi-gnifiant : moins de 1% des Jeunes. L'importance relative des aides familiales est toutefois plus élevée chez les filles que chez les garçons (8,7% contre 4%). En référence au secteur de résidence, le poids des indépendants est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain (88,9% contre 56,4%). Inversement, les salariés ont une plus forte pon-

dération dans les villes que dans les campagnes (25,1% contre 4,2%).

Les services absorbent environ les trois quarts des Jeunes actifs occupés en milieu urbain, soit 73,6%, et l'Agriculture, un peu plus des deux tiers, soit 67,9%, en milieu rural. Normalement, le degré d'absorption de la force de travail juvé-nile dans les industries est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural (21,2% contre 8,2%).

A l'échelle nationale, près de la moitié des Jeunes actifs, soit 46,4%, travaillent dans les fer-mes, 12,2%, au marché, 8,3% à domicile. Mais la présence des filles est particulièrement forte au marché (90,3 % contre 9,7% de garçons) et celle des garçons à la ferme (96,5% contre 3,4% de filles) et aussi dans les Usines / Chantiers / Ateliers (80,3% contre 19,7%).

Du point de vue des Droits sexuels et reproductifs des Jeunes :

Malgré les interdits sociaux, les tabous cultu-rels sévissant au sein des institutions telles l'Eglise, l'Ecole et la Famille qui tendent à réprimer des pratiques sexuelles prématurées, **l'entrée dans la vie procréative demeure relative-ment précoce et est étroitement liée à la vulnérabilité sociale des Jeunes** (un degré de participation très faible dans l'activité écono-mique et un taux de chômage très élevé). Cette situation comporte des risques d'ordre sociodé-mographique, sanitaire et économique comme par exemple : des grossesses non désirées - dont les impacts du point de vue sociétal s'étendront sur le long terme (le cas des enfants de la rue très fortement exposés à la délinquance juvénile) - la fréquence des décès maternels liée à l'immaturi-té physiologique des Adolescentes, l'infection aux IST dont le VIH/SIDA due à des comportements sexuels atypiques de la part des Adolescents (es) et des Jeunes (par exemple, la non utilisation à volonté de préservatifs lors de rapports sexuels),

des avortements pratiqués dans des conditions irrégulières, l'abandon scolaire associé à la maternité précoce ou à l'attention soutenue que la jeune mère devra accorder à son enfant, cette déperdition scolaire expliquant aussi la perte de certaines années de vie active - donc des années creuses en terme de contribution à la production nationale et à la croissance économique - la possibilité d'une famille nombreuse, étant donné la longueur de la vie procréatrice due à la précocité de la fécondité, et donc la possibilité d'accélération de la croissance démographique. **Tous ces facteurs de risques constituent des handicaps en termes de Développement durable, donc des difficultés d'assurer le pont intergénérationnel et de faire en sorte que les générations futures puissent bénéficier de meilleures conditions de vie.**

Moins d'un tiers, soit 30% des Adolescents (es) de 15 à 19 ans révolus, ont déjà vécu en union. Cette proportion s'élève à 59 % chez les Jeunes de 20 à 24 ans révolus. Il est donc évident que sur une cohorte de mille célibataires prises dès l'âge de 15 ans, plus de la moitié des unions serait déjà constituée avant l'âge de 25 ans. **En raison de la précocité des unions, il est aisé de comprendre qu'il en sera de même pour l'entrée dans la vie sexuelle et procréatrice.**

Plus d'un dixième des Adolescentes, soit 15,3 %, auraient eu leur premier rapport sexuel avant l'âge de 15 ans et 73 %, près des trois quarts des Jeunes filles de 20 à 24 ans, avant l'âge de 20 ans. Des statistiques qui illustrent en matière de santé sexuelle et reproductive, des comportements à risque devant être adressés dans le cadre de politiques publiques orientées vers les Jeunes. Il conviendrait d'entreprendre des campagnes intenses d'Information, d'Education et de Communication à l'intention des Adolescentes et des Jeunes afin d'opérer chez eux un changement de

comportement en matière de sexualité et de procréation.

L'activité sexuelle serait tout aussi bien intense chez cette catégorie : 16 % des Adolescentes de 15 à 19 ans révolus et près de la moitié, soit 45,1 %, des Jeunes filles de 20 à 24 ans révolus, déclarent avoir eu les derniers rapports sexuels durant les quatre dernières semaines précédant l'observation.

A 19 ans, près de 3 adolescentes sur 10, soit 29,1 %, aurait déjà initié leur vie féconde. Parmi elles, 26 % seraient mères et 3,1 %, enceintes d'un premier enfant. Une proportion égale de Jeunes de 20 à 24 ans, 30,1 %, aurait eu leur première naissance à 20 ans.

Le degré de prévalence de la contraception moderne est du même ordre de grandeur chez les Jeunes filles en union de 15 à 24 ans révolus que dans l'ensemble de la population féminine âgée de 15 à 49 ans révolus : 24,4% contre 24,8%. Cet indicateur varie toutefois de 20,2 %, chez les Adolescentes de 15 à 19 ans révolus, à 26,2 % chez les Jeune filles de 20 à 24 ans révolus.

Le condom représente la méthode la plus utilisée chez les Adolescentes de 15 à 19 ans révolus (11,4 %), tandis que les injectables constituent la voie de recours la plus fréquente chez les Jeunes filles de 20 à 24 ans révolus (12%). La pilule ne figure qu'en troisième position chez les jeunes de 20 à 24 ans révolus : 3,1 % et jusqu'en quatrième position chez les Adolescentes de 15 à 19 ans révolus (1,1%).

Cette faible pratique contraceptive est liée à des facteurs établis par ordre de priorité :

1. Raisons relatives à la méthode (71,2 %).
Entre autres : a) La peur des effets secondaires (40,8%) ; b) Les problèmes de santé (18,5 %)

2. Opposition à l'utilisation (21 %) dont : a) Interdit religieux (10%) ; b) Enquêtée opposée (7 %) ; c) Mari /conjoint opposé (3,6 %)

3. Raisons relatives à la fécondité (7 %). Parmi lesquelles : a) Rapports sexuels peu fréquents / Pas de rapport (2,4 %) b) Sous féconde / Stérilisée (2,6 %)

L'identification de ces handicaps permettra d'orienter le discours, le plaidoyer ainsi que les messages de communication et les spots publicitaires.

En terme d'utilisation future de la contraception, les femmes de 15 à 29 ans qui, jusqu'ici, n'utilisaient pas de méthode, expriment leur intention d'utiliser, par ordre de priorité, à l'avenir : les injectables (54,5 %), la pilule (18,5 %), l'implant (14,4%).

Des statistiques qui dénotent un taux d'utilisation relativement faible de la contraception moderne. Il conviendrait d'évaluer les mécanismes de distribution des contraceptifs en vue de l'identification d'éventuels goulots d'étranglements, d'augmenter l'offre de services, tout en menant parallèlement une sensibilisation intense auprès des Adoléscentes et des Jeunes, à travers une campagne d'information, d'éducation et de communication adaptée au contexte culturel et qui devrait également souligner la localisation des services disponibles ainsi que le mode d'accès à ces services.

En termes de besoins insatisfaits et de planification des naissances :

Plus de la moitié des Adoléscentes, soit 52,4 %, et 40,8 % des jeunes de 20 à 24 ans révolus, désireraient espacer ou limiter les naissances.

La moitié des naissances survenues chez les Adoléscentes de 15 à 19 ans révolus, soit 50,9 %, n'étaient pas désirées au moment de l'enquête. Parmi ces naissances, 44,5 % seraient préféra-

bles plus tard, et 6,2 %, nullement souhaitées. La proportion des naissances non désirées est moindre chez les Jeunes femmes de 20 à 24 ans révolus, soit 40,5 %. Cela se conçoit bien puisque le désir d'enfants est inversement corrélé avec la descendance atteinte qui serait normalement plus élevée chez les Jeunes de 20 à 24 ans révolus que chez les Adoléscentes de 15 à 19 ans révolus. Les jeunes femmes de 20 à 24 ans révolus souhaiteraient avoir 29,1 % de leur naissance plus tard et 11,1 % d'entre elles ne désireraient nullement d'enfant au moment de la grossesse.

En résumé, la situation d'ensemble est telle que 44,2 % des Jeunes filles de 15 à 24 ans ne désireraient pas avoir de naissance dans l'immédiat. Parmi elles, 34,5 % souhaiteraient que l'événement survienne plus tard et 9,4 % n'en voudraient nullement. Mais 55,8% attendraient la naissance au moment actuel.

En matière de soins prénatals :

Plus de 4 Adoléscentes sur 5, soit 85,6 %, auraient consulté un personnel de santé formé. Mais, lors de l'accouchement, 3 adoléscentes sur 10 (environ), soit 29,6 %, auraient bénéficié de l'assistance d'un personnel de santé qualifié. Les Médecins interviendraient dans 15,7 % des cas, et les Infirmières / Auxiliaires dans 13,9 % des cas. Le taux global d'assistance médicale à l'accouchement serait légèrement supérieur à celui de l'ensemble des femmes de 15 à 49 ans révolus (29,6 % contre 26,1 %). Le quintile de bien-être économique, le niveau d'instruction ainsi que le secteur de résidence représentent les facteurs de différenciation les plus importants.

La plupart des accouchements survenus chez les Adoléscentes de moins de 20 ans, un peu moins des trois quarts, soit 72,1 %, auraient eu lieu à domicile. Cette proportion est légèrement inférieure à celle de l'ensemble des femmes âgées de 15 à 49 ans révolus qui s'élèvent à 74,8 %.

En termes de connaissance et de prévalence du VIH/SIDA :

Environ 3 Jeunes sur 10 âgés de 15 à 24 ans révolus, soit 31,8%, ont une **connaissance complète** du sida. Cette proportion varie faiblement entre les Adolescentes de 15 à 19 ans révolus (30,9%) et les Jeunes filles de 20 à 24 ans révolus (33,2%) et se situe à proximité étroite de celle de l'ensemble des femmes en âge de procréer (31,8% contre 31,7%). Sont considérées comme ayant une connaissance « complète », les femmes qui déclarent : a) qu'on peut réduire le risque de contacter le virus du sida en utilisant des condoms et en limitant les rapports sexuels à un seul partenaire fidèle et qui n'est pas infecté ; b) qui rejettent les idées erronées les plus courantes à propos de la transmission du sida ; c) qui savent qu'une personne en bonne santé peut avoir le virus du sida.

Le taux de séroprévalence du VIH/Sida indique que 2,3% des jeunes filles de 20 à 24 ans révolus seraient séropositives ainsi que 0,9 % des adolescentes de 15 à 19 ans révolus. Dans l'ensemble, le taux de séropositivité serait de 1,5 % chez les Jeunes filles de 15 à 24 ans révolus et se situerait en-deça du niveau observé chez l'ensemble des femmes en âge de procréer (2,3%). Comparativement au sexe masculin, la séropositivité serait plus élevée chez les Adolescentes de moins de 20 ans et les femmes de 20 à 24 ans révolus : 0,9% contre 0,1% dans le premier cas et 2,3 % contre 1,1 % dans le second cas.

La différenciation est forte, tant du point de vue de la connaissance complète que de celui de la prévalence du VIH/SIDA chez les Jeunes, en regard des critères comme le quintile de bien-être économique, le type d'activité économique, le niveau d'instruction et le secteur de résidence.

ENQUÊTE SUR LA JEUNESSE D'HAÏTI PRINCIPAUX RESULTATS (FAFO/IHE, 2009)

Tranche d'âge 15-24 ans

L'enquête sur la Jeunesse réalisée par FAFO/IHE en 2009 présente des données encore plus récentes sur la situation des jeunes en Haïti.

Les lignes qui suivent font état des statistiques concernant : l'éducation, la force de travail, la migration, l'économie au foyer, le logement et les infrastructures.

Education

- Les jeunes de 15 à 24 ans:
 - 63% estiment qu'ils savent lire et écrire avec facilité et 22 % avec difficulté (Total 85%)
 - 3% plus de filles que de garçons sont alphabétisés. (OMD)
 - Clivage flagrant entre ville et campagne :

65% de jeunes urbains alphabètes contre 43 de jeunes ruraux.

- Les foyers les plus pauvres ont les taux d'analphabétisme les plus élevés.
- Une étroite relation entre le revenu des ménages et le niveau d'alphabétisation : les ménages les plus aisés comptent davantage d'alphabètes.

Force de travail

- Population en âge de travailler: 59% dans l'ensemble, mais 67% en ville et 55% en campagne se trouvent dans la classe 15 à 64 ans.
- 35% des jeunes de 15 à 24 ans sont au chômage.
- Le taux de chômage est plus élevé dans les

villes et chez les femmes.

- Le chômage (ouvert et occulte) est de 51%.
- 1/3 des jeunes occupés sont dans le commerce et 1/3 dans l'agriculture.
- Plus de la moitié des jeunes entre 15 et 24 ans travaillent à leur compte, avec 17% de plus qui travaillent pour l'entreprise familiale.
- 18% des jeunes de tous âges (10-24 ans) ont des activités générant des revenus.
- 60% des jeunes actifs travaillent à plein temps.

Migration et délocalisation

- Plus de la moitié des jeunes a déménagé au moins une fois, 13% deux fois et 7% plus de 2 fois.
- Les filles sont plus prédisposées à migrer dans la région métropolitaine que les garçons.
- La majorité des migrations est due à une invitation de la famille.
- Pour les migrations de 10 à 19 ans, 25% pour cause d'études
- Des raisons économiques y compris la recherche du travail sont les plus importants chez les jeunes les plus âgés
- Pendant les 3 années avant l'enquête (2009), la majorité des jeunes migrants étaient des femmes.
- 3/4 des jeunes des villes se sont délocalisés dans d'autres zones urbaines, 2/3 des jeunes des campagnes ont migré vers les villes.
- Environ un jeune sur trois des zones rurales des régions de l'Ouest, du Nord ou transversale est parti pour la République Dominicaine, différemment pour les originaires des villes.
- La République Dominicaine est la destination choisie par plus d'un quart des jeunes garçons, à la différence des jeunes filles qui se dirigent vers l'Aire Métropolitaine.
- 40% des jeunes sont partis tout seul.

SÉCURITÉ

- Le degré de confiance chez la jeunesse haïtienne est généralement faible : 28% pensent qu'ils peuvent faire confiance à la plupart des gens
- Des différences nettes entre les filles et les garçons : 23% contre 32%
- Des différences nettes entre les zones urbaines et rurales: 18% contre 35%
- De nombreux jeunes des zones métropolitaines se sentent peu en sécurité dans leur environnement. 13% seulement des interviewés affirment que des personnes sont dignes de confiance.
- Malgré le degré important d'insécurité expérimenté par les jeunes, 2/3 d'entre eux se sentent plus en sécurité à l'heure actuelle que l'année précédente.
- La grande majorité des jeunes voient le futur avec optimisme. Environ 4 jeunes sur 5 estiment que leur vie s'améliorera dans le courant de l'année prochaine.
- Les jeunes les moins âgés sont plus optimistes que les plus vieux, de même que les garçons et les jeunes des villes.

Economie du foyer

- Environ 3 foyers haïtiens sur 4 se disent insatisfaits de leur actuelle situation financière
- Les ménages des zones rurales et ceux dirigés par des femmes sont les plus mécontents de leur situation financière.
- Pendant les 2 dernières années, 37% des ménages ont vu leur situation financière se détériorer alors que 27% ont constaté une amélioration de leur revenu.
- La détérioration financière des ménages affecte particulièrement leurs jeunes membres : 14% ont envoyé leurs enfants vivre ou travailler ailleurs; 39% ont retardé la scolarité de leurs enfants, alors que 23% avaient déjà retiré les enfants scolarisés de l'école.
- Parmi les ménages devenus pauvres, 86%

ont réduit leur consommation alimentaire, 78% leurs dépenses en soins de santé.

- L'insécurité alimentaire est importante : 2/3 des foyers considèrent que le niveau actuel de consommation alimentaire est moins élevé que ce qu'il devrait être.

- 75% des ménages s'inquiètent fortement de la possibilité de subvenir aux nécessités de base et en alimentation de leurs membres.

- Les foyers gérés par les femmes sont encore plus inquiets.

Logement et infrastructure

- 58% de la population haïtienne ont accès à une source d'eau améliorée. (OMD)

- De grandes différences entre les zones urbaines et rurales : 93% contre 41%

- ¼ de ménages utilisent des infrastructures d'assainissement améliorées, soit deux fois plus dans les zones urbaines (35%) que dans les zones rurales (17%) (OMD)

- Moins de la moitié des ménages haïtiens vivent dans un quartier doté d'un réseau électrique, soit 88% dans les zones urbaines et 18% dans les zones rurales.

- Plus d'une personne sur quatre dispose d'un téléphone portable. Dans les zones urbaines, 42% des interrogés ont un cellulaire contre 18% dans les zones rurales. (OMD)

- Une personne sur trois dans les zones urbaines mentionne avoir accès à l'internet contre 4% dans les zones rurales. Au total, 14% de la population haïtienne ont accès à l'internet. (OMD)

CONCLUSION

Cette publication a mis en lumière la situation démo-économique (les droits en matière de santé sexuelle et reproductive compris) et socio-culturelle des jeunes en Haïti. Tenant compte de l'extrême importance stratégique des jeunes, ce diagnostic pourra certes inspirer les décideurs dans la conduite des politiques publiques, notamment celle relative à la jeunesse. Cette publication est d'autant plus opportune qu'elle coïncide avec la célébration de la Journée Internationale de la Jeunesse, un événement qui vise à mobiliser tout un chacun, et en particulier les jeunes, autour du dialogue et de la compréhension entre les générations et les peuples, tout en les encourageant à agir en faveur des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Références Bibliographiques

IHE, EMMUS IV, 2005-2006

IHSI, Caractéristiques socioéconomiques des jeunes en Haïti, P-au-P, 2009

LUNDE, Henriette, Enquête sur la jeunesse d'Haïti 2009 (Volume I : rapport de statistiques), FAFO, Oslo, 2010

OMD, 2001



Fonds des Nations Unies
pour la Population
HAITI

E-mail : office@unfpahaiti.org
Website : <http://haiti.unfpa.org>
Tél : (509) 28 13 04 15 / (509) 37 01 48 72
